## Tableau n° 67

## L'Ornithose psittacose

Date de création : 10 Janvier 1995 ; N° JORT : 26/1995 Date de la dernière mise à jour : 10 Janvier 1995 ; N° JORT : 26/1995

Désignation des maladies	Délai de prise en charge	Liste limitative des travaux susceptibles de provoquer ces maladies
Pneumopathie aiguë	21 jours	Travaux exposant au contact avec des oiseaux, des volailles ou leurs
Formes typhoïdes avec troubles digestifs et états stuporeux.	21 jours	déjections :
		- Travaux d'élevage et de vente des oiseaux.
Formes neuroméningées.	21 jours	- Travaux de soins aux oiseaux dans les parcs zoologiques et ornithologiques.
Dans tous les cas, la maladie doit être confirmée par l'isolement du germe ou par un examen sérologique spécifique de		- Travaux d'élevage, vente, abattage, conservation des volailles.
chlamydia-psittaci.		- Travaux de laboratoire comportant la manipulation des volailles et oiseaux, de leurs produits ou de leurs déjections.